

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE



ET HISTORIQUE

DU CHATILLONNAIS



---

ONZIÈME ANNÉE -- 1891

N° 10

---

CHATILLON-SUR-SEINE

IMPRIMERIE ERNEST LECLERC

Côte d'or 2

—  
1891

A 9

LES  

---

MINES GALLO-ROMAINES OU GAULOISES  

---

DE  
MINOT  

---

Le passé du village de Minot, par l'époque à laquelle il remonte, mérite d'attirer l'attention sous le double rapport des traditions féodales et des souvenirs religieux. Les documents du Moyen-Age font reculer jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle l'histoire de ses seigneurs, et presque au commencement du XIV<sup>e</sup> celle de son église. Mais si les anciennes chartes nous révèlent ainsi une série à peu près ininterrompue de noms et de faits d'un haut intérêt local elles sont muettes, en revanche, sur des traces très caractérisées de travaux métallurgiques dont le finage a conservé les vestiges, puissamment gravés sur la surface et dans les profondeurs de ses terrains. Ces énergiques souvenirs matériels sont les seuls restes d'une antique exploitation du minerai de fer, exploitation bien antérieure au Moyen-Age, et qui remonterait vraisemblablement soit aux Gallo-Romains, soit même aux Gaulois.

César ne nous affirme-t-il pas, dans ses commen-

taires, qu'il a constaté l'existence d'un grand nombre de mines en Gaule, et en même temps l'habileté surprenante de nos pères en l'art de les creuser et d'en tirer parti? (1) On peut dès lors admettre, sans trop de témérité, que les Gaulois ont précédé leurs vainqueurs dans la recherche et la manipulation du minerai ; mais, en ce qui concerne Minot, la certitude ne pourrait s'acquérir qu'à la suite d'investigations spéciales. Il serait utile d'y pourvoir : on a déjà parlé de l'intérêt qu'il y aurait à s'en occuper ; mais tout reste encore à l'état de projet.

Le sujet est donc livré aux archéologues et aux hommes de science : les premiers nous diront ce qu'il faut penser de l'origine réelle de la vieille mine ; les autres sont en situation de nous édifier sur la richesse métallique du minerai que semblent recéler encore les flancs de nos montagnes, et au besoin sur la valeur industrielle des scories dont cette antique exploitation nous a légué des amas relativement si considérables.

On se bornera ici à énumérer et à décrire sommairement les vestiges de ce qui reste aujourd'hui des *Mines de Minot*.

\*  
\* \* \*

Ces vestiges ne consistent pas seulement en travaux d'affouillements très curieux encore ; en amas sédimentaires dénonçant les emplacements de plusieurs patouillets, et en crassiers d'importance plus ou moins volumineuse ; on peut encore tirer argument du nom même de la localité et des inductions étymologiques auxquelles conduisent les variations

(1) *De bello Gallico*. — Lib. VII. 3. (Siège de Bourges).

orthographiques éprouvées par ce nom à travers les âges. D'autres souvenirs de la vieille métallurgie se rencontrent également dans un certain nombre de *lieux-dits* locaux, et ces appellations caractéristiques nous révéleraient, à ne pas nous y méprendre, l'antique industrie de nos pères, s'il n'en existait d'autre part des preuves matérielles indiscutables.

Il est bon d'ajouter que les territoires de plusieurs villages voisins comptent également de remarquables restes de travaux miniers contemporains de ceux de Minot.

## I

### TRAVAUX D'AFFOUILLEMENT

L'épaisseur de la forêt communale de Minot a préservé de la destruction ce qui existe encore des travaux relatifs à la recherche du minerai de fer.

Les affouillements les plus remarquables affectent la forme de puits sensiblement verticaux, d'un diamètre très irrégulier, mais ne dépassant pas un mètre ; d'une profondeur variable et difficile à déterminer, en raison du danger qu'il y aurait à s'y introduire. La plupart de ces puits sont comblés en partie. Certains autres présentent, sur divers points du fourré et à ras du sol, une ouverture de caractère inquiétant : l'un d'eux surtout, un véritable précipice dont rien n'annonce l'approche, est situé presque au beau milieu d'une *ligne* séparative, où son orifice béant pourrait entraîner de lamentables accidents (1).

Le plus vaste de tous, qui a servi pendant long-

(1) La prudence la plus élémentaire exigerait que ces puits fussent comblés ou tout au moins entourés d'une barrière protectrice.

temps à la voirie des cadavres d'animaux domestiques, doit évidemment une partie de son étendue à l'effritement de ses parois, et cette décomposition est imputable à la nature gélive de la roche où il s'est trouvé creusé.

Cette facilité de la roche à se laisser désagréger par les agents atmosphériques se manifeste presque partout avec la plus grande intensité. Les modifications qu'elle a apportées à l'ancien état de choses sont considérables, et l'enlèvement préalable de tous les débris qu'elle a amoncelés, ou des sections de couches qu'elle a fait périlcliter, ne serait pas une des difficultés les moins sérieuses des vérifications qu'on voudrait tenter.

Ces puits verticaux sont à peu près tous groupés dans le canton du bois communal de Minot, jadis dénommé Bois-des-Creux-Maupertuis, et sis sur le point culminant de la montagne. (1)

D'autres fouilles ont été pratiquées presque à fleur du sol, pour se continuer, plus ou moins horizontalement, sous un banc rocheux qui recouvrait le gisement de la couche exploitable. L'excavation appelée Cave Matignon et le grand affouillement voisin, situés à proximité des Creux-Maupertuis, revêtent l'aspect de ce genre de travaux, peut-être moins profonds, et qu'on retrouve encore sous une forme plus saisissante au canton appelé Bois-des-Creux (2).

Sur ce dernier point, la forêt communale de Minot recouvre un cône où commence à se creuser la

(1) Coupes nos 14 et 15. Ce vieux mot français *pertuis* qui veut dire : *Trou que l'on fait en forant, passage étroit, gaine resserrée par laquelle on arrive*, n'est-il pas lui-même un indice de l'ancienne destination ?

(2) Masse du *Fremiet*, coupe n° 11.

combe dite de *Velbret*. Il semble que l'exploitation, après s'être emparée de tout le fer à sa portée au niveau du sol, ait continué d'en poursuivre la recherche sous l'affleurement du banc de roche voisin, et y ait formé des cavités dont il serait peut-être possible d'explorer l'étendue, après toutefois qu'un travail préparatoire de déblaiement en aurait agrandi l'entrée.

L'une de ces cavités, que la présence supposée des lapins sauvages avait plus particulièrement désignée aux convoitises d'un braconnier, reçut un jour sa visite ; il se glissa jusqu'à une sorte de chambre assez haute pour qu'un homme pût s'y tenir debout. Malheureusement les sifflements de plusieurs vipères dont l'incursion de l'importun avait troublé la quiétude, abrégèrent outre mesure l'exploration, rendue déjà trop laborieuse par suite de l'étroitesse de l'entrée et de l'obscurité du souterrain.

Près de cette même fouille, le sol a été vigoureusement remué : des quartiers de roche ont été déplacés, et de toutes parts on voit des vides s'ouvrir sous les bancs voisins ; toutefois, les éboulements empêchent d'en apprécier l'étendue et la forme.

Un peu plus haut, sur le même coteau, existe une cavité qui paraît considérable, mais dans laquelle il est impossible également de pénétrer. Ces décombres amoncelés par les désagrégations supérieures l'ont rendue inaccessible, en ne laissant subsister, sous le banc de roche que recouvrait la couche ferreuse, qu'un méat longitudinal allongé et en même temps d'une extrême étroitesse (1).

(1) En commençant notre description des excavations minières par les *puits*, et en la terminant par les affleurements, nous avons voulu graduer les choses

D'autres vestiges ont évidemment existé sur le finage de Minot, comme nous l'attestent les anciens noms de certaines contrées ; mais le danger que devaient présenter pour la plupart ces différentes excavations, les aura fait prudemment combler ou recouvrir de solides matériaux. Quant aux travaux moins profonds, leurs déblais auront disparu dans les nivellements successifs auxquels les progrès de la culture ont soumis les parcelles susceptibles de production rémunératrice.

## II

### PATOUILLETS

A peu de distance des creux de mine des bois communaux de Minot, on peut constater deux emplacements de *Patouillets* ou *Laveurs*. L'un d'eux, situé sur la métairie du Fays (1), a été découvert par le propriétaire de ce domaine, M. Porteret, instituteur à Moitron, à l'occasion d'importants travaux d'assainissement. L'auteur de cette note doit à l'obligeance de M. Porteret un échantillon très démonstratif du sédiment ferreux qui marquait, à plus d'un mètre de profondeur sous le niveau du sol, la place attribuée à ce laveur. Cet échantillon a d'autre part ceci de particulier qu'il porte, très finement moulées, les empreintes d'une feuille de saule et de plusieurs brins de l'herbe appelée *Carex*, vulgairement *Laîche*. Ces différents feuillages, tombés sur la surface

par rang d'importance, en parlant des vestiges les plus accusés. Il est certain que les affleurements ont été tout d'abord exploités jusqu'au moment où leur éloignement dans le sein de la montagne a nécessité un plongement vertical destiné à en retrouver la continuation.

(1) Dépendance de Minot : Ouest du finage.

boueuse du sédiment à peine tassé, y ont imprimé leur forme exacte en traits d'une incroyable délicatesse; puis ils se sont désagrégés dans une lente décomposition, laissant aux siècles le soin de durcir boue et empreintes...

A proximité d'un crassier au sujet duquel nous aurons incessamment à revenir, et qui se trouve en aval de la combe de Velbret, existent les traces d'un second patouillet, dont la situation précise ne peut cependant être rigoureusement déterminée. La présence de cet autre laveur est affirmée par plusieurs échantillons d'un dépôt minier très caractéristique.

Les sous-sols du territoire de Minot recouvrent assurément beaucoup d'autres endroits consacrés jadis au lavage du minerai; le hasard d'un défoncement peut seul les révéler, en en ramenant les vestiges au jour, au moment où personne n'y songera.

### III

#### CRASSIERS

La combe de Velbret, déjà citée, contenait autrefois un étang dont le nom subsista jusque dans les désignations des états de section du cadastre de 1791. La chaussée de cet étang a disparu, mais, près de son emplacement, existe un amas considérable de scories dont les échantillons présentent un intérêt particulier, si l'on en croit la réelle surprise des personnes compétentes auxquelles l'occasion s'est offerte d'en présenter. Ces crasses semblent indiquer une industrie rudimentaire et qui n'aurait extrait du minerai qu'une portion relative de ses éléments utiles,

leur aspect, d'un noir un peu mat, rappelant celui de la fonte nettoyée à la *mine de plomb*, révélerait une assez forte proportion d'un silicate de fer réfractaire à la rouille. Le crassier de Velbret affecte encore un cube important, malgré l'aplanissement successif causé par le passage réitéré de la charrue.

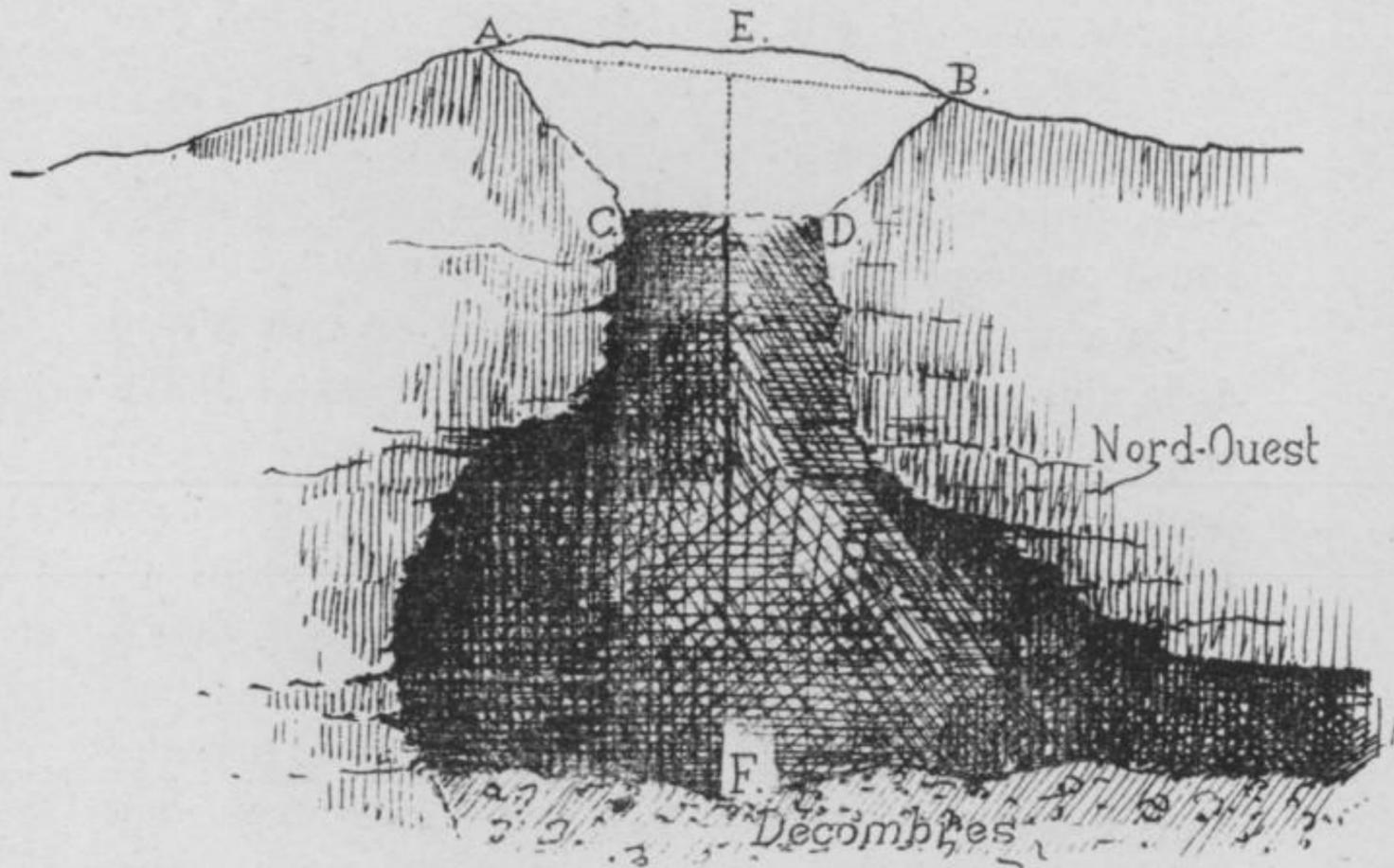
Un autre dépôt de scories doit exister sous le pré de la combe dite de *Lourosse* : quelques échantillons, trouvés dans les terres adjacentes, présentent l'aspect d'une croûte granulée, de nuance rubigineuse. Plusieurs de ces scories contiennent des fragments de bois et de charbon qui ont acquis, avec les siècles, la dureté d'une véritable fossilisation.

Des crasses de même genre se rencontrent presque dans toutes les contrées du finage, aussi bien *dans le haut des plaines* que dans les accidents de terrain de niveau inférieur ; cependant elles se voient principalement aux lieux-dits : les *Fourches*, la *Côte de Combe-Servin*, les *Terrasses*, la *Côte de Récille*, l'*Escarmoy* (1), *Pré a moy*, les *Petits-Vaux*, *Pré Maran*, et dans les sous-sols des chenevières de *Meix Derepas*.

Ces chenevières, qui sont contiguës au village de Minot (2), recouvrent, paraît-il, les ruines d'un quartier détruit de l'ancienne agglomération ; or, un défoncement pratiqué récemment en vue d'une plantation d'arbres fruitiers, y a fait découvrir, à 0<sup>m</sup>80 de profondeur environ, une voie dont l'encaissement est pavé d'un épais lit de scories provenant d'une forge dite « à la Catalane ».

(1) Les anciens documents disent *Escharremoy*.

(2) N.-N.-O. du village.



Creux de la coupe 17.

Ouverture Supérieure en A.B. 2<sup>m</sup>50 sur 1<sup>m</sup>50  
en C.D. 1m. Hauteur en E.F. 4 m 50  
au Nord-Ouest amorce de galerie



## IV

SOUVENIRS RAPPELÉS PAR LES LIEUX-DITS DU VILLAGE  
ET LE NOM DE MINOT LUI-MÊME

Ce qui précède offre une suite intéressante de souvenirs matériels qui, certes, semblent n'avoir rien d'équivoque ; mais si l'on parcourt la liste des anciens noms des contrées du village, une certaine quantité de ces appellations viendront rappeler, d'une manière très expressive, la poursuite ou le traitement du minerai de fer. Est-il besoin de commenter les désignations de *Combe-des-Forges* (1), de *Bas-des-Forges* et de *Combe-Ferret*, qui indiquent le fer et son exploitation ? L'idée d'excavation, de trou, de puits, de carrière, est répétée à satiété dans les états de section de 1791 ou les documents notariés des siècles qui ont précédé le nôtre. Citons brièvement : le quartier du village dit *des Creux*, jadis des *Crots* ; le *Vieux-Trou-de-la-Buge* ; les *Grands-Goulots* ; les *Margelles* (2) ; les *Poisets* (3) ; le *bois de Fremiet* (4) ; la *Combe-Fouilleron* ; la *Fosse-Joseph* (5) ;

(1) Vis-à-vis de la *Combe des Forges*, sur le territoire limitrophe d'Étalente, existait jadis une chaussée dont le déblaiement a mis au jour des ruines informes. Dans les débris qui jonchent encore l'emplacement de l'ancienne chaussée, on distingue deux sortes de scories absolument différentes : les unes sont de même aspect, et sans doute de même composition que celles de Velbret et de Lourosse ; les autres affectent une apparence vitreuse, identique à celle des tessons de bouteilles de couleur foncée ; elles ne contiennent d'ailleurs pas la moindre parcelle de fer.....??

(2) Sens de Puits.

(3) *Puteoli* : puits.

(4) *Freumia*, nom patois d'une fourmilière.

(5) En haut d'un plateau.

la *Fosse-Gérard* (1) ; le *Creux-Viard* (2) ; les *Crots-Gelin* ; les *Abîmes* (3) ; le *Perret* (4) ; la *Perrière Maignaé* (5) ; les *Taissonnières* (6), etc.

Peut-être pourrait-on joindre aux noms qui précèdent ceux du *Puits-de-Charmes* et du *Puits-de-Veroilles*, excavations verticales d'où s'échappent les eaux souterraines par les temps de crue, et qui ne sont vraisemblablement que d'anciens trous de mine incomplètement obturés par des quartiers de roche.

Il ne serait pas trop téméraire de voir, dans la *Combe-Brûlée* et les *Champs-Noirs*, des terrains auxquels la présence des scories a longtemps donné une nuance caractéristique.

Le nom de Minot lui-même, en patois *Méniæ*, ou *Miniaë*, indique trop clairement la *miniaria* pour qu'il soit à propos d'insister (7). Cependant n'est-il pas singulier que cette appellation de *Miniaë*, si fidèle-

(1) La *Fosse Gérard* est un trou circulaire et profond où disparaissaient autrefois les eaux du *Ru-Dolent*, ruisseau de Minot : Cette excavation a été recouverte d'une dalle ; on la retrouverait facilement au pré appelé *Préamoy*.

Il existe dans le village une foule d'autres puits de même genre qui servent à débarrasser certaines maisons et leurs dépendances de l'excès des eaux pluviales.

(2) Sis au quartier du *Mont de Minot*.

(3) Près du Vallon de Groême.

(4) *Perret* ou *Perrière* indique une *carrière* ou une *excavation*. Ce lieu-dit est sis en haut d'une plaine, où n'existe pas la moindre trace de déblai : On y a trouvé une certaine quantité d'éclats de silex.

(5) Ancien nom de la *Combe Maguin*, jadis *Magnin* : à remarquer : la ressemblance de *Maignæ* et de *Miniaë*, nom patois du village.

(6) Repaires de *Taissons* ou de blaireaux. Excavations horizontales maintenant disparues et qui marquaient l'emplacement d'anciens affleurements.

(7) Ceci sera démontré très savamment par le Glossaire Etymologique en cours de publication, de M. l'abbé J. Bourlier (Bulletin d'archéologie du diocèse de Dijon). D'après le même travail, une grande quantité des noms de lieux-dits de Minot, dont le sens nous échappe aujourd'hui, confirmerait, aussi solidement que les précédents, l'existence des mines anciennes.

ment léguée par les idiomes romans au patois indigène, ait été aussi peu comprise par les clercs du Moyen-Age, et cela, malgré la transmission tenace d'une prononciation qui en révélait si manifestement le sens étymologique ?

Il est à croire que les souvenirs de l'antique industrie locale avaient totalement péri sous l'orage des invasions barbares, aux destructions desquelles s'était ajouté l'oubli de plusieurs siècles. D'autre part, les vestiges matériels principaux de l'exploitation minière avaient sans doute disparu : ce qui en restait n'avait plus aucune signification intéressante pour les populations misérables et ignorantes de ces temps obscurs !...

Aussi le nom de *Minia* se traduira-t-il, contre l'habitude des clercs, par un mot dépourvu de sens : *Minieium*, lequel se transformera bientôt en *Migneium*, par suite de l'introduction du *gn* mouillé dans la langue écrite. *Migneium* fera place à son tour à *Mignotum*, qui sera la dernière forme latine du nom admis. Parallèlement à ces variations, la langue poëlie, écrite ou parlée, fera subir au vieux nom de *Minia* des changements caractéristiques qui donneront successivement : *Mignoud*, *Mignoul*, *Mignou*, *Migno*, *Mignot*, *Miñot* et enfin *Minot*. Après toutes ces évolutions, dont la divergence n'est qu'apparente, le nom du village recouvre enfin, dans sa dernière forme orthographique ou parlée, le radical original *Min*, qui affirmait jadis sa parenté avec la *miniaria* primitive.

Les chenevières du *Meix-Derepas*, où se trouve la voie pavée de scories dont il a été question déjà, sont limitées, à l'Ouest, par un chemin qui portait jadis

le nom de *Rue-du-Maignon* (1). Cette appellation lui provenait évidemment de ce qu'elle reliait le village de Minot au *Maignon*, emplacement d'une mine importante, située à proximité et en amont du moulin actuel.

Le nom du Maignon est resté attaché à une belle roche qui laisse échapper de sa base la source pérenne de la rivière appelée Dijenne, tout en délimitant les territoires de Minot et de *Saint-Broingt-les-Moines* (2).

L'exploitation dont le Maignon nous rappelle la mémoire peut seule nous expliquer la quantité de vieux chemins, sans utilité actuelle, qui sillonnent l'extrémité de la croupe montagneuse dite de la *Buge*, principalement du côté du Nord (3).

## V

### VESTIGES MINIERS DES VILLAGES VOISINS

On constatera, sans trop d'étonnement, que les antiques minières dont les souvenirs sont si abon-

(1) *Rue du Maignon* : rue qui va au Maignon, comme on dit : rue de *Beneuvre*, rue qui conduit dans la direction de *Beneuvre*. En écrivant *Ménion* ou *Minion*, il n'est pas besoin d'appuyer sur l'analogie de cette prononciation avec celle du nom patoisé de Minot. L'ancien langage du pays disait : *Mainnion*.

(2) La *Roche du Maignon* est située sur le finage extrême de *Saint-Broingt-les-Moines*. Il en est question dans plusieurs anciens dénombrements de la seigneurie de Minot, à l'occasion de la déclaration des confins d'un pré sis en amont du *Moulin-du-Vaux*.

(3) La *Rue du Maignon* est avantagée d'un petit puits renommé pour la fraîcheur et la pureté de son eau. Ce puits s'appelait, il n'y a pas cent ans, *Puits de la Rue du Maignon*. Aujourd'hui, par suite d'une interversion qui dérouterait la recherche la plus persistante, si l'on n'était au courant de l'ancien nom de la rue, la vieille *Voie-du-Maignon* est dénommée cadastralement : *Rue-du-Puits-Mignon* !!...

dants à Minot, ont étendu leur exploitation sur les villages environnants. A Moitron, principalement, se rencontrent de nombreuses et remarquables traces de cette même industrie qui recherchait et fabriquait le fer, notamment dans les broussailles des *Creux-Miniét* et dans les bois du *Fays-aux-Anes* et du *Breûleû* (1).

Il s'agit, la plupart du temps, d'excavations en forme de tranchées de 2 à 3<sup>m</sup> de profondeur, de 7 à 8<sup>m</sup> d'ouverture supérieure, aboutissant à une roche sous laquelle s'introduit la galerie souterraine d'exploitation. La *Cave-du-Breûleû* présente surtout une physionomie pleine d'intérêt. Un explorateur, plus curieux qu'expérimenté, s'y est engagé jadis et a pénétré, non sans quelque difficulté, à une assez grande profondeur ; mais la crainte très légitime de tomber dans quelque précipice, lui a fait assez rapidement rebrousser chemin (2). Sans l'habitude invétérée, qu'ont les cultivateurs de Moitron, de jeter dans la tranchée du Breûleû les cadavres de leurs bestiaux, l'orifice de cette curieuse excavation minière aurait conservé un aspect fort original, qu'un peu de travail de déblaiement lui rendrait, tout en facilitant singulièrement son exploration.

Les *Creux-Miniét* ont une apparence identique à celle de la *Cave-du-Breûleû* ; quant au bois dit du *Fays-aux-Anes*, il est littéralement couturé de tranchées d'origine évidemment minière.

(1) Appelé souvent le *Brûleur* (!), sens admis du mot patois *breûleû*.

(2) D'après une tradition d'origine inconnue, les vieillards de Moitron assurent que les souterrains, dont la *Cave du Breûleû* est une entrée, communiqueraient, à travers les sous-sols profonds, avec une excavation située au lieu-dit *Combe Barrot*, près de la ferme de la *Galopine* (territoire d'Aignay-le-Duc), c'est-à-dire à plus de trois kilomètres du Breûleû.

Les sols de certaines contrées de Moitron renferment des échantillons de scories analogues à celles qu'on trouve sur le finage de Minot. On en constate la présence principalement en la Combe Epachenet, aux Montants du Bressiot, en l'Hallier, etc.

Moitron compte également des lieux-dits très expressifs ; sans revenir aux Creux-Miniet dont la consonnance est assez significative, on peut y ajouter : les Prés des Forges, la Planche des Mines (1), le Bois des Ferrières, la Côte Maigné (2), les Creux de Mine, la Forge (3), etc.

\*  
\* \*  
\*

Sur le finage de Beneuvre, presque au niveau supérieur de la plate-forme boisée appelée Tête-de-Faye, existent des fouilles horizontales dont l'altitude paraît être sensiblement la même que celle des vestiges miniers des bois communaux de Minot. Sous le banc de roche trouée qui soutient le haut du plateau, s'insinuent un certain nombre de galeries affectant des directions aussi variées qu'irrégulières. L'orifice de ces travaux est partiellement obstrué par des quartiers de pierre qui en rendent l'accès difficile. Néanmoins on affirme que ces souterrains furent explorés par deux chasseurs en quête

(1) Ancien nom de la passerelle qui a précédé le pont du vieux *Chemin de Minot*. Ce pont, qui a été construit peu de temps avant la Révolution, permet de traverser le modeste cours de la Dive, ruisseau de Moitron.

(2) La *Côte Maigné* descend du village de Moitron aux *Prés des Forges*.

(3) Les *Creux de Mine* étaient une contrée située entre les *Climards* et le *Feu des Meurgers* : La *Forge* se trouvait entre les *Magenettes* (maisonnettes) et la *Combe au Fèvre*. L'un et l'autre lieu-dit sont très éloignés des *Creux Miniet* et des *Prés des Forges*, et ne doivent pas se confondre avec ces derniers.

de blaireaux, mais qui ne s'engagèrent très probablement que dans la partie la plus rapprochée de l'ouverture.

Le coteau que domine ces affouillements porte les traces de tranchées encore assez profondes, qui desserviraient sans doute d'autres mines d'un niveau moins élevé; mais l'entrée de ces dernières a été recouverte par les rocailles provenant de la dissociation des sols supérieurs: la pente est jonchée, par places, de matériaux d'aspect brunâtre ou ocreux, annonçant la présence immédiate du minerai (1).

Détail important à noter: Dans les anciens états de section de la commune de Beneuvre, la contrée avoisinant le Bois de la Faye est dénommée: Les Petus (P'tu) ou Pertuis de Faye.

\* \* \*

Saint Broingt-les-Moines a une Combe Mignet ou Mignot, en amont de la ferme de Villarnon.

Fraignot, de son côté, a le Plein des Forges (2), et si nos recherches s'étendaient au-delà des limites que nous avons cru devoir nous imposer, nul doute que des investigations méthodiques n'amèneraient la découverte d'une série d'appellations ou de traces matérielles attestant une industrie des plus actives et d'un très considérable développement.

(1) *Tête de Faye* est un lieu-dit très rapproché des terres de Minot. A proximité de ce sommet est un autre plateau dépendant du finage de Minot, et qui est couronné par la partie méridionale du bois dit *de la Chappe*. Dans le voisinage du faite on remarque de considérables déblais qui sont assurément de même origine que les fouilles de *Tête de Faye*; mais la nature gélive de la roche a déformé les saillies et comblé les orifices.

(2) Ce lieu-dit est ignoré des habitants actuels de Fraignot. Il se rencontre dans les anciens terriers de la commanderie de Montmorot

Deux saumons de fer très pesants, ayant absolument la forme de ceux que l'ingénieur Quiquerez a recueillis en abondance dans les forges gauloises du Jura suisse, n'ont-ils pas été rencontrés à l'intérieur d'un amas de pierres entassées comme celles d'un tumulus, dans un des bois communaux d'Essarois (1)? On ne peut que regretter la disparition de ces précieux spécimens d'une ancienne fabrication locale, malheureusement égarés aujourd'hui...

\*  
\* \* \*

Les terrains de Minot accusent en général, par leur couleur rougeâtre et les rognons de minerai qui s'y rencontrent fréquemment (2) la présence dans le sol arable d'une certaine quantité de fer.

Ces rognons qui se détachent du sous-sol et que la charrue ramène à la surface, se présentent sous la forme plus ou moins sphérique d'un groupement de cristaux octaédriques ou cuboïdes dont une partie trahit seule la cristallisation, tandis que le reste demeure confusément engagé dans la masse. L'aspect est celui du fer oxydé hydraté, mais il provient vraisemblablement d'une épigénie, et l'élément métallo-génique a dû originairement se présenter sous forme de pyrite. La formation géologique à laquelle il se rattache est l'oolithe inférieure : on sait qu'elle compte parmi les plus ferrifères. Les riches et célèbres gîtes de la Moselle en font notamment partie.

Les grains de minerai libres ou empâtés dans une

(1) Renseignement communiqué par M. Ed. Flouest.

(2) Principalement dans la plaine de la métairie du *Petit-Lourosse*, aux combes *Jean Berger* et de *Préjélé*, et au *Comet Bonnier*. M. René Bréon en a analysé plusieurs échantillons, qui contiennent de 60 à 62 0/0 de fer métallique.

gangue calcaire que charrient certains ruisseaux à proximité de leur source, démontrent à leur tour que les profondeurs des montagnes voisines cachent indiscutablement une certaine masse de fer hydroxydé (1).

Mais ce minerai est-il exploitable et suffisamment riche ? La question a son importance, et des fouilles savamment dirigées peuvent seules renseigner à ce sujet.

Ces antiques minières, à qui le vieux *Miniaë* doit le nom qui rappelle les labeurs de nos ancêtres gaulois, réserveront-elles encore à la région un élément si désirable de travail rémunérateur et de richesse ? Les lignes qui précèdent auront-elles le don d'aiguiser la curiosité des savants et de provoquer des investigations sérieuses (2) ?

C'est le plus vif désir de l'auteur de cette note : D'ailleurs, si des découvertes probables mettent une fois de plus en relief le passé de son cher village natal, il espère qu'il pourra en résulter également un réel profit pour la science historique, et même, qui sait ? pour l'utilité générale !...

GEORGES POTEY.

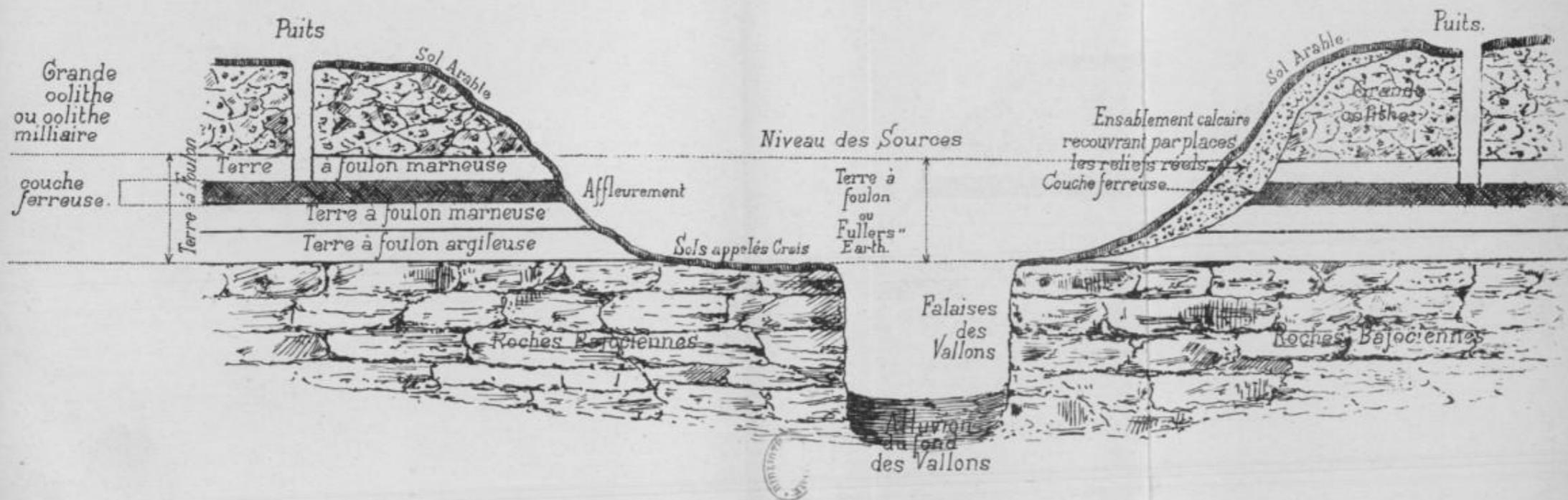
(1) Il en existe de très jolis spécimens provenant de la Combe de Lourosse.

(2) Celui qui a rédigé ce petit travail possède de beaux échantillons des minerais et des scories dont il a été fait mention dans le cours de la note : il s'empressera bien volontiers d'en mettre la plus grande partie au service des minéralogistes qui désireraient les connaître.

Les plus beaux spécimens de minerai proviennent de M. *Léopold Magnin*, cerclier à Minot, qui s'est associé nombre de fois à l'auteur, avec l'obligeance la plus amicale et la plus désintéressée, pour la reconnaissance des puits et la recherche des échantillons.

*N. B.* — Le dernier minerai trouvé dans les bois communaux de Minot (coupe 14) a été analysé par M. *René Bréon*, qui en a titré le fer métallique à la proportion de 56,40 %.

### COUPE THÉORIQUE des SOUS SOLS GÉOLOGIQUES du Finage de MINOT



Les Mines Gallo-Romaines de MINOT